



Impact écologique : si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail, en donnant votre adresse à mairie@aurignac.fr

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public les samedis 8 et 22 février, de 9h à 12h.

**Jean-Michel LOSEGO assure une permanence
chaque samedi matin d'ouverture du secrétariat.**

Merci de prendre rendez-vous.

Services civiques :

Deux agents en mission de service civique, sous la conduite de Magalie LANDAIS, viennent temporairement renforcer le pôle de développement local de la commune.

- * Rose VINCENT, en poste depuis le 2 septembre jusqu'au 30 avril, chargée de la valorisation du patrimoine et de la saison culturelle notamment auprès du jeune public.
- * Ambre CASTAIGNON, en poste depuis le 14 janvier jusqu'au 11 septembre, chargée d'étayer la réflexion sur la question des déplacements et des cheminements dans le village, notamment par le biais de rencontres avec la population.

Merci de leur réserver le meilleur accueil ...

Concours municipal des Maisons Fleuries 2019

La 3ème édition a tenue toutes ses promesses, les rues et chemins d'Aurignac offrent un cadre de vie plus agréable à tous.

Nombre d'Aurignacais ont contribué à l'embellissement de leurs parcs, jardins, terrasses, balcons ou façades ; nous les remercions de s'associer à la volonté municipale d'une gestion esthétique et écologique de nos espaces verts, dynamiquement portée par nos agents.

Pour l'année 2019, lors de son discours Jean-Michel Losego a chaleureusement récompensé :

Catégorie Parcs et Jardins du bourg :

1^{er} prix Antoine RODRIGUEZ, **2^{ème} prix** Jacqueline et Michel GASTON, **3^{ème} prix** Odette CASSOL

Catégorie Balcons, Façades et Terrasses :

1^{er} prix Régine DALLOCCHIO et Jean-Marc TRANCART, **2^{ème} prix** Anne et David ROPTIN, **3^{ème} prix** Andrée-Françoise MERCIER

Catégorie Parcs et Jardins des extérieurs du bourg :

1^{er} prix Bernadette et Francis PIERRE, **2^{ème} prix** ex-æquo : Sylvie et Franck DESCHAMPS / Aline et Guy BLANCHARD

Catégorie Commerçants Entreprises, Institutions :

1^{er} prix ALAE, **2^{ème} prix** Clinique Vétérinaire, **3^{ème} prix** Atelier NUNKUI

MENTION SPÉCIALE DU JURY : Lotissement des Esclottes et Carrefour Contact

Bravo et merci à tous !

La municipalité remercie vivement les entreprises et commerçants donateurs des lots.



Permanences locales de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Christian SANS

À Aurignac : le 26 février (sauf impossibilité), de 16h à 18h, à la Communauté des Communes

Permanences des agents des Finances Publiques à Aurignac

Chaque **vendredi** de 9h à 12h, à la Communauté des Communes

Liste électorale



Les Aurignacaises et les Aurignacais voulant participer aux **élections municipales des 15 et 22 mars 2020** doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie, **impérativement avant le 7 février 2020.**

Les électeurs souhaitant voter **par procuration** lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 doivent établir leur procuration auprès des tribunaux d'instance, des commissariats ou des gendarmeries.

Il est rappelé qu'un mandataire ne peut pas disposer de plus de **deux** procurations, dont **une seule établie en France.**

Pour que le vote par procuration puisse s'exercer, la Mairie doit impérativement avoir réceptionné la procuration. En raison d'éventuels retards de transmission de cette procuration à la Mairie, **il est vivement conseillé aux électeurs d'établir leur procuration à une date très antérieure à celle du scrutin.**

Voter est un droit, c'est aussi un devoir citoyen !

Aménagements et travaux

Au village : le mois de janvier se termine, le sapin a été déposé et recyclé, les guirlandes lumineuses remisées aux ateliers pour entretien et rénovation.

D'autre part l'élagage des arbres d'ornement du Foirail a débuté.

Garage Porte de Benque : la porte en bois du garage municipal a été entièrement restaurée par nos services techniques, ce local permet le stockage au sec de matériaux.

À la gendarmerie : suite à des dégâts des eaux, l'entreprise Moreira a assaini le bâtiment par la pose d'un drain et la réalisation d'une rigole extérieure.

Nos services ont, eux, fabriqué un portillon avec des matériaux recyclés, pour la Villa. Il en va de même pour la rampe d'accès à l'entrée, créée à base d'existant revisité.

Enfin, un détecteur de présence avec allumage automatique a été installé dans le hall d'entrée : pratique, économique, écologique.

Dans le vieux village : pour des raisons de sécurité et à la demande des riverains, des panneaux STOP ont été posés dans les deux rues traversières rejoignant la rue du Clôt.

Les piliers et garde-corps du Fond de la côte sont tous repeints. Des barrières ont été rajoutées pour sécuriser la partie basse.

Une nouvelle association dès le printemps 2020 : La Cafetière est née !

Son but : créer et animer un **tiers-lieu culturel** : un lieu chaleureux, proposant diverses activités culturelles, pour tous, toute l'année en s'appuyant sur les nombreuses ressources locales, mais aussi un lieu pour les professionnels et les associations pour travailler, se réunir, se former ... un lieu ouvert, de passage, pour un café rapide ou pour se réunir autour d'un verre, avec le sourire.

Ses valeurs : le partage, la rencontre, la convivialité qui libèrent la créativité et génèrent du bien-être ; l'intergénérationnel et le lien social, qui favorisent l'inclusion et le vivre ensemble ; enfin la mutualisation et l'émergence de solutions locales pour mieux vivre sur le territoire, dans le respect de l'humain et de la nature.

La cafetière... l'ébullition des idées et des pratiques novatrices, la bonne odeur du café en plus !

Vous souhaitez en savoir plus et/ou faire partie de l'aventure ? Une réunion publique aura lieu début 2020.

Vous pouvez aussi contacter La Cafetière par mail lacafetiere.aurignac@gmail.com ou Émilie par téléphone au 06 76 68 59 43.



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Réouverture le samedi 1^{er} février à 14h

Pour cette année 2020, le musée de l'Aurignacien vous réserve de jolies surprises : deux nouvelles expositions temporaires, six Cafés-préhistoire, des contes pour toute la famille et de nombreux autres événements à découvrir au fil de l'année !

Informations : 05 61 90 90 72 ou www.musee-aurignacien.com

*L'équipe du Feuillet
vous souhaite une bonne année*



Cinédonjon

février



Vendredi à 21h

07/02 : Mon chien stupide

14/02 : À couteaux tirés

21/02 : Gloria Mundi

28/02 : J'accuse

Samedi à 21h

08/02 : Rendez-vous chez les Malawas

Dimanche à 16h

09/02 : Les incognitos

www.longmetrageaurignac.blogspot.fr

Dates à retenir

◆ **01/02** : 14h, ouverture de la saison 2020 du Musée de l'Aurignacien

◆ **14/02** : 20h, Soirée « Comme un jeu »

◆ **28/02** : 20h, Soirée « Comme un jeu »

État civil

Naissance

GUIDEZ Roxanne, le 31/12